

CHALLENGE DES 100 TOURS SAISON 2015

DEFINITION

Le Challenge des 100 tours est organisé par le Comité Sportif Course Rhône Alpes de Roller Sports.

Le Challenge est une compétition ayant pour but de rassembler les clubs de la région et proche de la région l'hiver afin de faire du foncier et de préparer la saison estivale de la meilleure façon possible.

Le programme type se veut court. Les épreuves de dérouleront sur 40km soit 100 tours d'une piste de 400m

Le Challenge comportera 4 manches disputées de Décembre à Mars, de préférence le Dimanche matin de 10h à 12h.

Un classement individuel sera établi à l'issue du challenge en totalisant les points obtenus sur les 4 manches de chaque patineur.

CALENDRIER

Le challenge se déroule en 4 manches, voir le programme établi par les clubs accueillant cette compétition (voir annexe).

ORGANISATION

Le secrétariat et l'organisation de chaque manche sont assurés par le club organisateur.

Il envoie les invitations, reçoit les engagements des clubs, effectue les résultats de l'épreuve.

Pour chaque participant, les résultats doivent préciser la place, le numéro de dossard, le nom, le prénom et le club.

Il doit fournir la liste des engagés au secrétariat course du Comité Sportif Rhône Alpes au plus tard la veille de la manche afin de préparer les fiches de résultats notamment pour la finale.

Il collecte les frais d'engagements, et éventuellement les locations de transpondeurs qu'il remet au comité.

Le Comité Sportif Course Rhône Alpes prête le matériel CHRONELEC au club organisateur s'il le souhaite.

Le club organisateur est en charge du déroulement de la course: compte tours, placement sur la ligne de départ

PARTICIPANTS

Le Challenge est ouvert à tous les patineurs dont l'année de naissance correspond aux catégories poussins (U10) à Vétérans, licencié dans un club de la FFRS.

Les patineurs seront répartis en 2 catégories :

- Une catégorie jeune (poussins et benjamins)
- Une catégorie absolue (minimes et plus)

Chaque participant doit porter un dossard avec le chiffre attribué en début de compétition par le Comité Sportif Course Rhône Alpes. Ce dossard sera propre à cette compétition et valable pour les 4 manches.

Les participants n'ont pas l'obligation d'être présent à toutes les manches.

ENGAGEMENT

Les clubs devront, engager auprès du Comité Sportif Course Rhône Alpes les patineurs désirants participer à cette épreuve avant la première manche.

PROTECTIONS

Le port du casque est obligatoire.

PROGRAMME ET TYPE COURSE

Tout le monde court en même temps indépendamment de sa catégorie, les hommes et les dames ensemble.

Il y a 2 courses sur chaque manche : un 100/200 et un 25/50 tours qui se déroulera sur la deuxième partie de la course la plus longue.

- 100 tours et 25 tours sur circuit routier ou piste de 400m
- 200 tours et 50 tours sur piste

Les doublés ne sont pas sortis.

Il est possible de faire des pauses.

Sur piste, le ravitaillement doit se faire au centre du circuit/piste.

La course est arrêtée 10 minutes après que le premier ait fini le nombre de tours requis.

FRAIS D'ENGAGEMENT

Les frais d'engagement sont de 5€ par participant par épreuve.

En cas de désistement après l'engagement, il n'y a pas de remboursement.

Le CRC Rhône Alpes met son système de chronométrage à disposition de l'organisation moyennant une participation financière de 2€/patineur inscrit.

Les locations des transpondeurs sont en complément sur la base des tarifs appliqués par le CCL pour chacune des épreuves.

CLASSEMENT CHALLENGE

Il y a un classement individuel et un classement club.

Le classement du challenge est basé sur les résultats pour chacune des manches.

Il est publié au fur et à mesure à l'issue de chaque manche mais il n'y a pas de récompenses pour les manches intermédiaires.

Il n'y a pas de bonification en fonction du nombre de manches courues.

- Classement individuel :

Pour les 100/200 tours : classement individuel homme et femme (catégorie Absolue), le classement est réalisé en fonction du nombre total de tours cumulés sur l'ensemble des manches.

Pour les 50/25 tours : classement individuel commun poussin/benjamin (catégorie jeunes). Les filles et les garçons sont classés séparément.

En cas d'ex-aequo en nombre de tours le classement se fait en fonction du classement de la dernière manche que ce soit pour le classement club ou pour le classement individuel.

Le classement est fait par cumul du nombre de tours de toutes les manches.

- Classement club :

Il est fait en comptabilisant le nombre de tours total acquis par le club pour l'ensemble des participants et pour toutes les épreuves du challenge hivernal.

RECOMPENSES

Les récompenses sont décernées à partir des résultats du classement général. Il n'y a pas de récompense à l'issue d'une manche, seul les lauréats du classement général sont récompensés.

Les récompenses sont fournies par le Comité Sportif Course Rhône Alpes.

Les 3 premiers des classements individuels et les clubs vainqueurs des challenges 100/200 et 25/50 sont récompensés.

Pour être récompensé il faut participer à la dernière manche et être présent au moment de la remise des récompenses.

Les récompenses sont remises lors de la dernière manche

Calendrier prévisionnel :

- 07/12 ou 14/12 : St Etienne Roller
- 11/01/2015 : DRAC-2S
- 15/02/2015 : Lyon Roller
- 08/03/2015 : CPBB